

Décision

Générale

colonial

Décision n° 111-140-1908 Mutation.

n° 111-140-1908

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
24 juin 1908

Numéro JO
n° 140 du 01/07/1908

Date du numéro
1 juillet 1908

TEXTE INTÉGRAL

M. Faivre, Administrateur Adjoint de troisième classe des colonies, de retour de mission, reprend ses fonctions de Chef des Postes de l'intérieur, à compter du 21 juin, date de son retour à Djibouti.